

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

N°24 AVRIL 2022

2022 SAISON
CULTURELLE

« Déjeuner sur l'herbe »



MAISONS DES ILLUSTRÉS - MUSÉES - CHÂTEAU
EXPOSITIONS - SPECTACLES - ART CONTEMPORAIN
CROISIÈRES - PIQUE-NIQUES



SOMMAIRE

Édito p.2

Orientations Budgétaires p.4

Les investissements p.6

Fonds de dotation p.16

Saison culturelle p.18

Programme Musée Daubigny p.32

Programme Médiathèque p.33

Jeunesse p.34

Scolaire p.35

Club des Aînés p.36

Vie locale p.37

État civil / Tribune libre p.38

Collecte pour les Ukrainiens p.39

Réunions publiques p.40

ÉDITO

Chères Auversoises,
Chers Auversois,

Le Débat d'Orientation Budgétaire constitue un moment important pour notre commune. Il définit les hypothèses d'évolution retenues pour construire le budget que nous voterons en avril prochain, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions.

Les deux dernières années ont été particulièrement éprouvantes.

La crise sanitaire a été un frein à l'organisation d'événements culturels et festifs.

D'un point de vue de santé publique, notre ville a su se mobiliser pour faire face à cet important défi. Outre la distribution de masques aux habitants, nous avons mis à disposition la Maison de l'Île pour ouvrir un centre de vaccination avec la Communauté de Communes, 50 000 personnes ont été vaccinées. Notre Centre Communal d'Action Sociale a soutenu les plus fragiles durant toute la pandémie.

Pour aider nos commerces, nous avons supprimé les redevances d'occupation du domaine public pour les terrasses des cafés et des restaurants.

Outre notre réactivité face à la crise sanitaire, nous nous sommes attachés à respecter notre programme de campagne. Plusieurs projets ont été initiés en 2021 et se poursuivront sur la totalité du mandat.

Nous souhaitons tenir notre engagement relatif aux impôts locaux. Pour la 9ème année consécutive, la Municipalité n'augmentera pas les taux d'imposition en 2022.

Ainsi, comme nous le faisons depuis 2014, avec le concours vigilant de nos agents, les engagements de dépense sont analysés au regard de leur significativité pour les Auversois ou pour l'amélioration de notre patrimoine culturel et paysager.

Rappelons notre volonté constante d'innover et de déployer des solutions citoyennes alternatives et durables : chantiers citoyens, mutualisation, dons ou réemploi de matériels d'occasion, bénévolat et mécénat de compétences.

Nous recherchons et analysons toutes les économies possibles sur le fonctionnement et les négociations permises par les réglementations pour payer nos investissements au juste prix et améliorer nos services publics.

Après vous avoir présenté les grandes lignes de notre Débat d'Orientation Budgétaire, place à la culture !

Parce que nous avons besoin toutes et tous de musique, de théâtre, de spectacle, de danse, de peintures ; parce que nous avons besoin toutes et tous de divertissement autant que de moments de relâchement ; parce que nous avons besoin d'émotions, d'idées, de nouveautés, de rires, de rencontres et d'échanges.

Nous vous invitons à lire, dans ce magazine, le programme de notre saison culturelle 2022 inspiré par le thème du "Déjeuner sur l'herbe".

Vous pourrez y découvrir des expositions, du théâtre, des concerts, des ateliers d'art, des spectacles.

La diversité des événements de cette année est le fruit de la collaboration avec les élus, les équipes de la Médiathèque, du Musée Daubigny, du service scolaire et des acteurs culturels de la ville et du département.

Notre territoire est vaste; la culture pour tous ne doit pas être une option mais bien une exigence perpétuelle.

C'est pourquoi, cette année, en partenariat avec le festival d'Auvers nous développerons " le festival Sausseron-Impressionnistes " qui sera présenté dans plusieurs communes de notre Communauté de Communes.

2022 sera une saison de qualité, ouverte à toutes les générations, une saison capable de faire rayonner Auvers au-delà des murs en donnant une image dynamique, moderne et ambitieuse à notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et tous beaucoup de plaisir avec cette nouvelle saison culturelle et j'espère vous y voir très nombreux.

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise
Présidente de la Communauté de
Communes Sausseron-Impressionnistes



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

Depuis 2014, la Municipalité mène une politique fiscale constante, sans augmentation des taux !

Depuis mars 2020, les Collectivités Territoriales dans leur ensemble vivent une période inédite où la réalisation des services publics voit ses méthodes se redessiner. Les mesures prises pour accompagner les confinements successifs ainsi que pour mettre en œuvre les mesures sanitaires, ont induit des changements pérennes et rendu indispensable la réorientation durable des fonds publics.

Depuis le début de cette crise exceptionnelle, la Commune s'est attachée à ce que les services publics et, plus précisément, les activités placées dans ses champs d'intervention (scolaire et périscolaire, santé et social, enfance en particulier), fassent l'objet d'un accompagnement proportionné et adapté au contexte et à chaque période de la crise.

Par ailleurs, la Commune a beaucoup investi afin d'accompagner les mesures sanitaires adoptées au niveau national ou départemental, impactant les familles. Les dépenses sont devenues récurrentes pour l'approvisionnement en masques, gels, et autres articles nécessaires pour lutter contre la pandémie.

Depuis 2020, l'ambitieux programme d'investissement du mandat a été lancé; ce qui va permettre de valoriser la ville dans son ensemble, de développer son attractivité et renforcer le mieux vivre.

Ainsi, comme nous le faisons depuis 2014, avec le concours vigilant de nos agents, les engagements de dépense sont analysés au regard de leur significativité pour les Auversois ou pour l'amélioration de notre patrimoine culturel et paysager. Rappelons notre volonté constante d'innover et de déployer des solutions citoyennes alternatives et durables : chantiers citoyens, mutualisation, bénévolat et mécénat de compétences.

Nous recherchons et analysons toutes les économies possibles sur le fonctionnement et les négociations permises par les réglementations pour payer nos investissements au juste prix et améliorer nos services publics.



VISION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	8.388.173,75 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	4.690.119,44 €
TOTAL	13.078.293,19 €

Depuis 2014, la Municipalité mène une politique fiscale constante, sans augmentation des taux. L'année 2021 a été marquée par la suppression de la taxe d'habitation pour les communes. En contrepartie, elles perçoivent désormais la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Celle-ci est répartie entre les communes grâce à un mécanisme de coefficient correcteur visant à neutraliser les situations de sur-compensation ou de sous-compensation.

Élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)

Les objectifs d'un PPI sont d'assurer à la collectivité des capacités financières pour réaliser ses projets d'investissement dans une période donnée dans les meilleures conditions possibles.

Le PPI sera révisé et mis à jour chaque année en fonction de l'avancement des projets, des urgences éventuelles et des réorientations de priorités.

L'enveloppe fixée sur la période 2022-2024 représente un montant cumulé d'investissements de 5 023 057,82€.

Ce niveau d'investissement est réaliste au vu de la capacité à gérer des élus et des services municipaux permettant ainsi de préserver les grands équilibres financiers de la commune en visant un niveau d'endettement raisonnable (maximum 3 ans de capacité de désendettement).

Afin de ne pas détériorer la situation financière de la commune, la mise en œuvre de ce programme d'investissement nécessitera néanmoins de :

- **Maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement, en particulier la masse salariale (3.890.000€ soit 55% des dépenses réelles de fonctionnement), afin de préserver dans la durée les capacités d'auto-financement de la commune.**
- **Trouver des solutions innovantes pour mutualiser les dépenses chaque fois que cela sera possible, notamment avec la Communauté de Communes.**
- **Chercher de manière systématique l'accompagnement des projets via des financements publics (subventions État, Région, Département, Mécénat...).**

PROJETS	Année 2022	Année 2023	Année 2024	TOTAUX TTC
Plan vélo (phase 1 et 2)	906 747,60 €	486 120,00 €	172 106,40 €	1 564 974,00 €
Réhabilitation Maison de l'Île	775 563,52 €	969 454,41 €	969 454,41 €	2 714 472,34 €
Réalisation pôle de rencontre des associations	- €	152 958,74 €	152 958,74 €	305 917,48 €
Construction Maison de la Solidarité	364 745,00 €	72 949,00 €	- €	437 694,00 €
TOTAUX TTC	2 047 056,12 €	1 681 482,15 €	1 294 519,55 €	5 023 057,82 €

LES SUBVENTIONS POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS

L'État, le Conseil Régional d'Ile-de-France et le Conseil Départemental du Val d'Oise sont les principaux partenaires financiers de la ville.

Les subventions prévues pour le financement du Plan Pluriannuel d'Investissements sont de 2.349.600€.

La Municipalité prévoit l'inscription au budget 2022 d'un emprunt de 400.000€ pour le financement de ce programme.

INVESTISSEMENTS RÉHABILITATION ET AGRANDISSEMENT DE LA MAISON DE L'ILE

L'action de la Municipalité se centre sur l'amélioration du confort et de la proximité des services publics pour les Auversois.
Pour répondre à l'évolution de notre ville et à son dynamisme, notre salle polyvalente "Maison de l'île" sera réhabilitée et agrandie.

L'agrandissement de 414 m² de surface utile, dont 356 m² de surface au sol, permettra la création de nouvelles salles pour y pratiquer de la danse, de la musique, du théâtre, des ateliers artistiques (gravure, photo, vidéo, poterie, modélisme etc....).

Un espace modulable de 120 m² sera dédié aux associations pour y organiser des rencontres, des conférences, des expositions etc...

Le bâtiment actuel a été construit entre 1982 et 1984 et l'absence de rénovation depuis la construction a rendu ce bâtiment très énergivore.

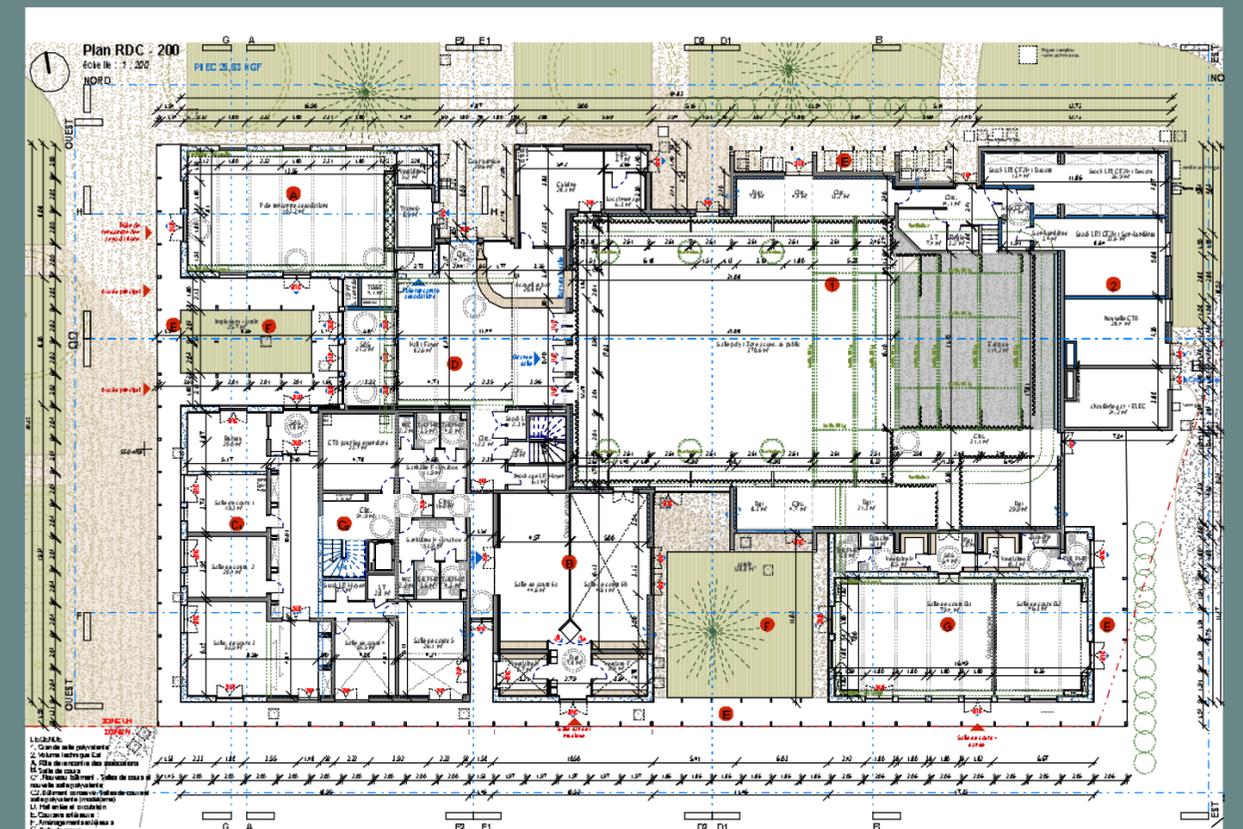
Pour ce projet, seule l'extension du bâtiment de 621 m² au sol sera prise en compte dans le cadre de la loi sur l'eau, la partie existante du bâtiment a été réalisée avant la mise en place de la nomenclature loi sur l'eau et n'est donc pas soumise à cette dernière.

Au titre de la loi sur l'eau, une étude complète a été réalisée : **Le projet est compatible avec les objectifs environnementaux fixés par :**

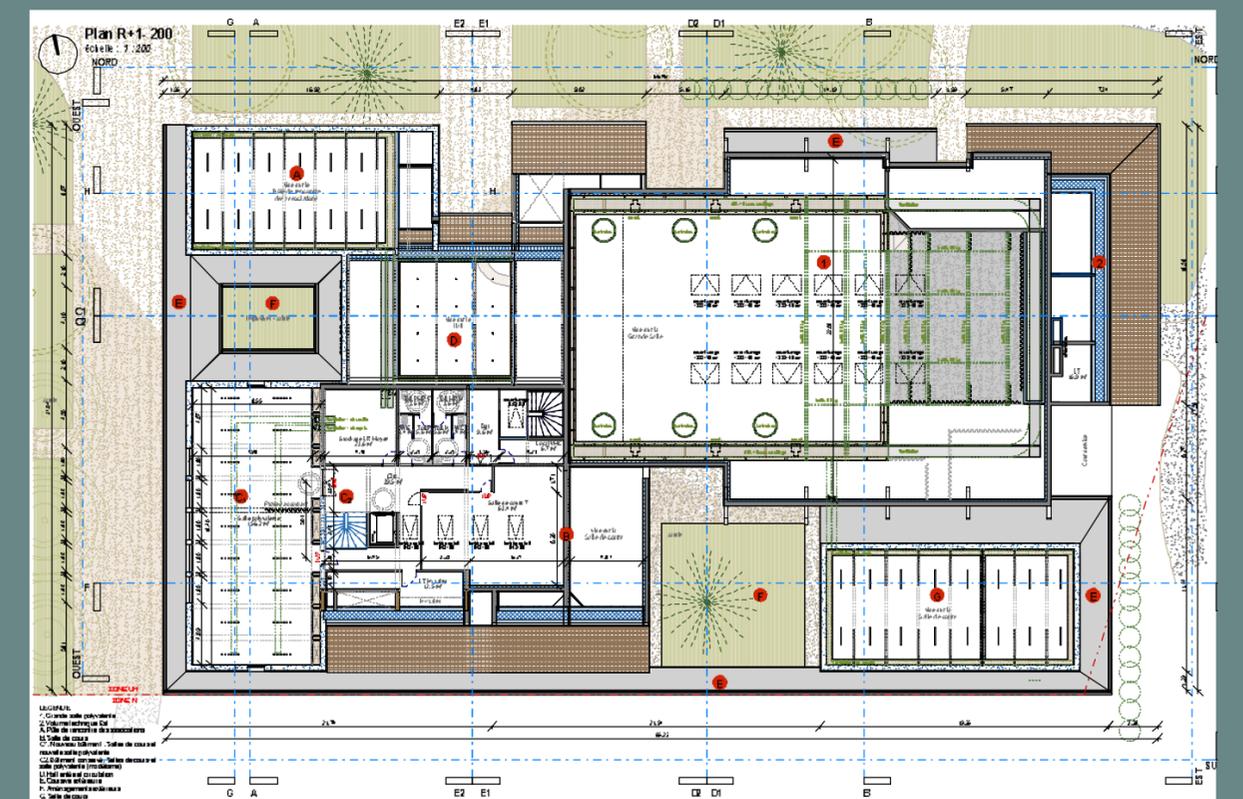
- SDAGE (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
- PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondations)
- Plan Local d'Urbanisme
- PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), 5 classes de zones inondables, la Maison de l'île se trouve en zone bleue dans les secteurs urbanisés exposés à un aléa moyen, elle se situe dans le périmètre des plus hautes eaux connues de l'Oise (relevé lors de la crue de 1926).



REZ-DE-CHAUSSÉE



PLANS AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES



ÉTAGE

INVESTISSEMENTS CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE LA SOLIDARITÉ (160m²)

Notre politique sociale se développe considérablement, nous avons revu le fonctionnement de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les besoins des habitants changent et cette maison de la solidarité a pour vocation de rendre nos services publics plus grands, plus accessibles et plus fonctionnels.

Surface actuelle du CCAS : 27m², demain 120m².

Surface actuelle du Secours Populaire : 20m², demain 40m² avec un accès de déchargement sécurisé.

Le projet porte sur la réalisation d'un bâtiment d'environ 20 x 8 m d'emprise au sol, en structure légère (ossature bois) sur fondations par pieux.

Les façades seront réalisées en bois lasuré de teinte vert foncé, couvert par une toiture en métal thermolaqué.

Les menuiseries vitrées permettront l'amenée de lumière naturelle dans les locaux de travail (bureaux, salle de réunion) et dans les locaux d'accueil du public (hall d'entrée).

Le bâtiment sera cerné par une coursive en structure bois et couverture en bac acier, qui permet un seuil maîtrisé entre l'intérieur et l'extérieur.

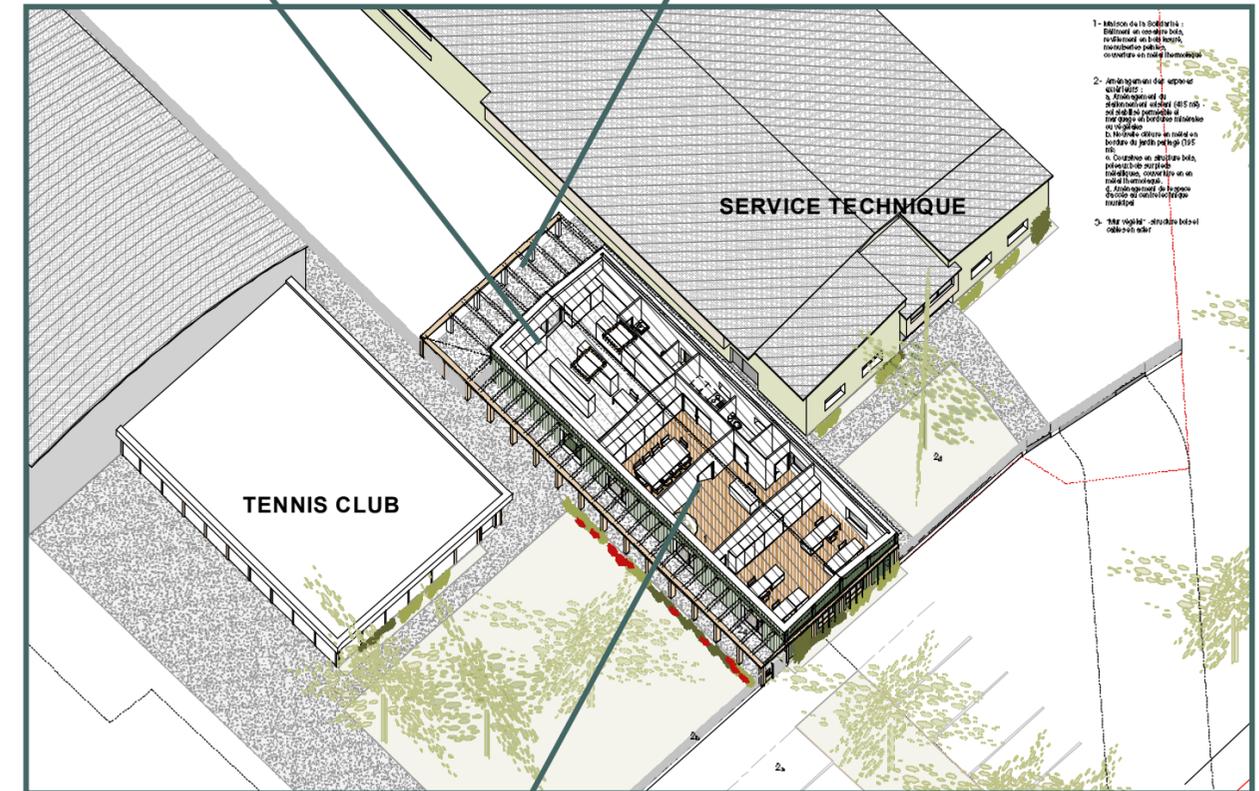
Les aménagements seront réalisés à partir de la valorisation de la situation existante, en améliorant l'aménagement de l'aire de stationnement et en profitant d'un espace vert non utilisé en bordure de l'emprise construite.

Les plantations existantes, et notamment les sujets à haute tige, sont conservées et complétées par des essences végétales vivaces en cohérence avec le climat et l'environnement du site.



SECOURS POPULAIRE 40M²

Quai de déchargement sécurisé pour le Secours Populaire



ESPACE CCAS 120M²



INVESTISSEMENTS CADRE DE VIE

DÉPLOIEMENT DU PLAN VÉLO 2022/2023

La Municipalité lance son plan vélo qui se déroulera en 3 phases sur 3 ans (financé à 70% par la Région Ile-de-France et les fonds européens).

En 2022 lancement des phases 1 et 2 : budget de 755.000€ HT, travaux subventionnés par la Région 302 000€, par le Fonds Européen (Paris Londres) 183 000€ et les fonds propres de la commune 270 000€.

AUTRES RÉFECTIONS DE VOIRIES (hors plan vélo)

Dans le cadre l'Aide aux Routes Communales et Communautaires du Département (A.R.C.C), nous envisageons, la réfection de la rue des Aulnaies afin de sécuriser l'accès à l'école, pour la somme de 200 000€. Le Département financera une partie de ce projet à hauteur de 60 000€. L'enfouissement pour des raisons techniques sera à la charge de la ville 60 000€.

PHASES 1 ET 2 EN 2022

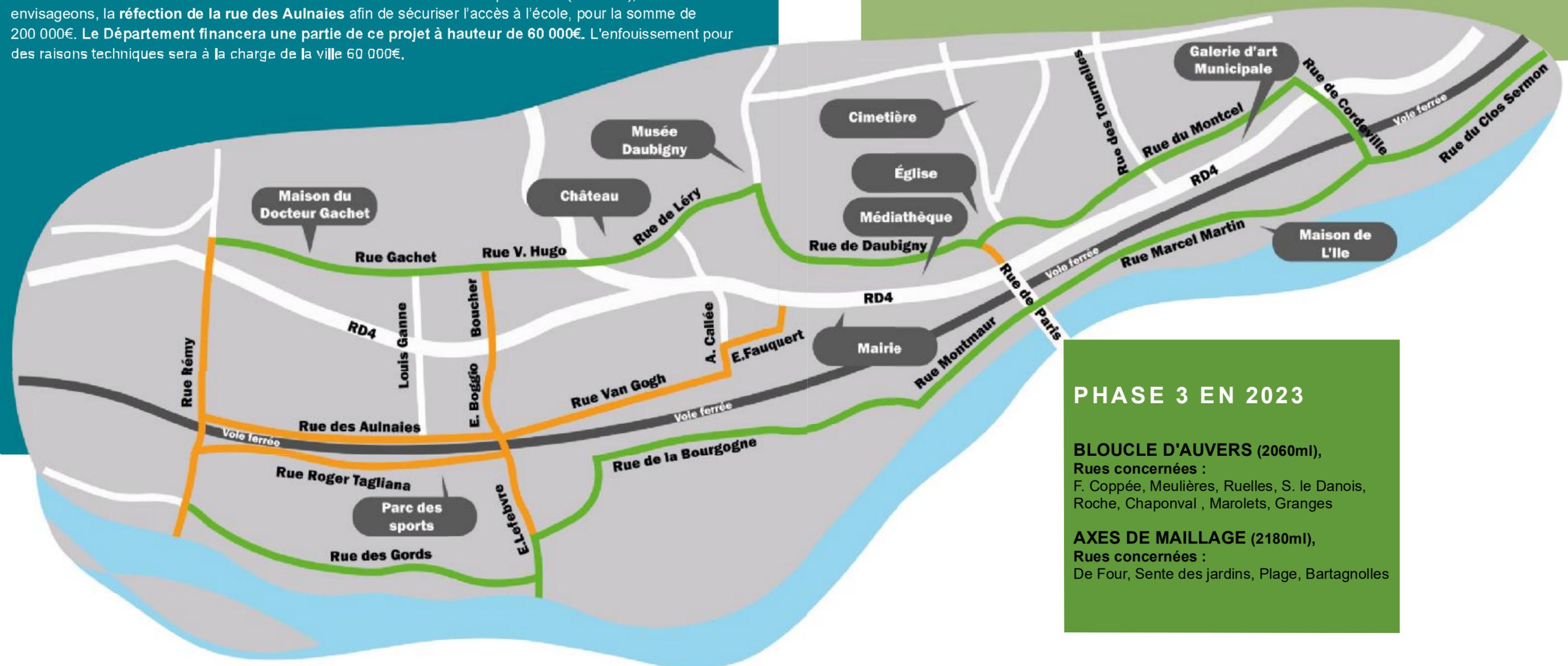
Aménagements des voiries, marquages, signalisations, supports et abris de vélos.

BOUCLE D'AUVERS (6160ml)

Rues concernées : Gachet (+ réfection ville), V.Hugo, Montcel (+ réfection ville), Daubigny, Léry, Cordeville, Gord, Bourgogne, Montmaur, Marcel Martin, Cordeville

AXES DE MAILLAGE (4150ml)

Rues concernées : Rémy, Louis Ganne, Boucher, E.Boggio, Van Gogh (+ réfection ville), Callé, E.Fauquert, Roger Tagliana, E.Lefèbre



PHASE 3 EN 2023

BLOUCLE D'AUVERS (2060ml),

Rues concernées :
F. Coppée, Meulières, Ruelles, S. le Danois, Roche, Chaponval, Marolets, Granges

AXES DE MAILLAGE (2180ml),

Rues concernées :
De Four, Sente des jardins, Plage, Bartagnolles

INVESTISSEMENTS CADRE DE VIE

POURSUITE DE LA RÉHABILITATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Après les travaux de rénovation intérieure et extérieure du Club House Tennis (agents et bénévoles), nous poursuivrons, au printemps, ceux des équipements sportifs avec la **réfection du terrain d'honneur de football (60 000 €)**.



Les études de remise en état de la piste d'athlétisme et des terrains de tennis sont en cours afin de trouver les meilleures aides financières possibles.

LA SÉCURITÉ

En matière de prévention, surveillance, dissuasion, lutte contre les incivilités, le rôle de la Police Municipale est primordial. La Ville entend soutenir de manière active la sécurité des Auversois en recrutant un policier municipal supplémentaire.

Nous envisageons l'acquisition d'un véhicule neuf spécialement équipé : achat 20 000€, subventions du Département de 4600€ et de la Région Ile-de-France de 5000€.

Une grande partie de nos bâtiments municipaux sont équipés de vidéo protections c'est en partenariat avec la Communauté de Communes que nous poursuivons l'implantations de caméras en entrée de ville.

INVESTISSEMENTS L'ENVIRONNEMENT

Dès janvier 2024, la loi obligera la collecte différenciée pour les bio-déchets et imposera donc de mettre en place un plan global incluant ce nouvel apport de bio-déchets, qui représente 30% des poubelles et bien plus au niveau de la restauration (collective et professionnelle).

Notre ville a été précurseur dans ce domaine puisque, dès janvier 2021, nous avons mis en place le tri à la source et la revalorisation des déchets alimentaires issus des cantines scolaires.

Parallèlement à ce dispositif, nous avons implanté 4 bacs pour le tri des déchets végétaux issus du cimetière et, bientôt, seront collectés ceux de notre marché.

La protection de l'environnement passe aussi par les économies d'énergie; c'est pourquoi, en 2021, nous avons rénové l'ensemble de l'éclairage public; ce qui nous permet d'économiser 76 000€/an.

En seulement 3 ans, nous avons changé les 210 fenêtres de nos 3 écoles, résultat : 25% d'économies de chauffage/ an.

POURSUITE DU PLAN DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET PHONIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

- Construction d'un bloc sanitaire dans l'école de Chaponval
- Rénovation d'une classe (peinture, sol, plafond anti-bruit)
- Rénovation du sol du préau et de la cantine des Aulnaies

Travaux estimés à 244 000€, demande de subvention (40%) dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.



INVESTISSEMENTS LE PATRIMOINE

RESTAURATION DE LA FAÇADE OUEST DE L'ÉGLISE

Après la restauration complète du mur du cimetière et du bâtiment de l'entrée principale, la Municipalité souhaite poursuivre les travaux de restauration de l'Église Notre Dame de l'Assomption en réalisant la restauration de l'ensemble de la façade ouest de l'édifice :

- Maçonnerie sur l'ensemble de la façade ouest, en pierre de taille
- Travaux de serrurerie (création de cadres grillagés)
- Travaux d'électricité consistant en la mise en lumière de la façade ouest
- Restauration du vitrail de la rose
- Restauration des décors du portail
- Restauration de la statue de la vierge

Montant total des travaux 371 000€ HT qui pourront bénéficier de subventions par les financeurs suivants :

- DRAC : 193 000€
- Région Ile-de-France : 64 000€
- Département : 64 000€
- Participation AUVERS-SUR-OISE MÉCÉNAT 50 000€



PROGRAMME DES TRAVAUX DE RESTAURATION EN RÉGIE MUNICIPALE

La Municipalité souhaite mettre en valeur les compétences et les connaissances des maçons de la ville. Une partie des travaux sera ainsi effectuée en interne; ce qui permettra de mieux maîtriser le coût des dépenses. Les travaux réalisés seront imputés pour un montant prévisionnel de 80 000€.

- Restauration du mur du Jardin du Musée Daubigny
- Réfection du square du monument aux morts et du trottoir, rue du Général de Gaulle



INVESTISSEMENTS LE PATRIMOINE

DERNIÈRE PHASE DE RÉNOVATION DU CIMETIÈRE

Félicitations et merci à nos maçons pour leur superbe travail !



Pavage de l'entrée principale du cimetière (350m²)



LA RÉNOVATION DU MUR DU CIMETIÈRE EST TERMINÉE

(Montant total des travaux 66 000€)

- 720m² de murs rénovés
- 350m² de murs reconstruits
- 84m³ de moellons
- 40 tonnes de sables
- 2,5 tonnes de chaux
- 7 tonnes de ciment



NOUVEAU ! UN FONDS DE DOTATION POUR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

"AUVERS-SUR-OISE MÉCÉNAT"

Auvers-sur-Oise, authentique musée à ciel ouvert, unique commune d'Ile-de-France, à l'exception de Paris, à réunir 9 lieux classés "Monument Historique" dont trois labellisés "Maisons des illustres" et un Musée de France (Musée Daubigny).

La Municipalité vient de créer un Fonds de dotation afin de pouvoir accompagner financièrement toutes les actions d'intérêt général concourant à la préservation et à la valorisation du patrimoine historique appartenant à la ville.

Il pourra également financer tout projet favorisant le rayonnement culturel et touristique pour encourager si possible la formation, la transmission des savoirs et l'insertion des jeunes sortis des milieux scolaires.

Il pourra soutenir indirectement toute initiative dans les domaines de la création littéraire, artistique et culturelle, participant ainsi à la mise en valeur du patrimoine.

LES PROJETS 2022/2023

- Restauration de la façade ouest de l'Église Notre-Dame de l'Assomption
 - Restauration des vestiges de la chapelle Saint-Nicolas
 - Restauration de la porte Montmaur

DEVENEZ MÉCÈNE DES GRANDS PROJETS

La vocation du fonds de dotation est de recueillir des fonds de partenaires privés, particuliers et entreprises, sous le régime préférentiel du mécénat.

Les dons effectués bénéficient du régime fiscal du mécénat défini aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Les fonds collectés sont investis dans des projets d'intérêt général décidés par le conseil d'administration du fonds. La structure est contrôlée à la fois par des commissaires aux comptes et par le Préfet qui assure son bon fonctionnement.

DONS PARTICIPATIFS

Le fonds de dotation s'engage à recevoir puis à gérer les dons en les redistribuant ou en les capitalisant, dans le respect des volontés du donateur. Ainsi, les dons pourront aussi bien abonder un projet patrimonial ou culturel « au long cours », que s'incarner au travers d'une forme plus événementielle.

Quelques exemples de soutiens :

- Bienfaiteur 1 000€ (déduction fiscale de 660€ pour les particuliers)
- Mécène 5 000€ (déduction fiscale de 3300€ pour les particuliers)
- Grand mécène 15 000€
- Ambassadeur 50 000€

RÉDUCTIONS FISCALES :

- 66% pour les particuliers (limité à 20% du revenu imposable)
- 60% pour les entreprises (limité à 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe)

VOS DONS :

- Par chèque, à l'ordre d'Auvers-sur-Oise Mécénat, 17 rue du Général de Gaule, 95430 Auvers-sur-Oise
- Par virement bancaire (renseignements : 01 30 36 77 65)

Entreprises, choisissez votre partenariat et votre degré d'implication !

Pour une étude personnalisée, votre contact : auverssuroisemecenat@ville-auverssuroise.fr

SAISON CULTURELLE

1/04 > 18/09

2022



ALIX FU
"Un pique nique"
Huile sur toile

SAISON CULTURELLE PROGRAMME

« Déjeuner sur l'herbe »

Cette année, la saison culturelle est placée sous le signe du partage et de la convivialité. D'avril à septembre, les musées, le Château, la Galerie, la Médiathèque et les Maisons des illustres vous invitent à des Déjeuners dans leurs jardins : spectacles, lectures de contes, concerts, cinéma en plein air; une riche programmation culturelle vous attend.

La création contemporaine est également mise à l'honneur dans la ville; vous pourrez découvrir le regard des artistes sur le thème du "Déjeuner sur l'herbe" qui, depuis Manet, n'a cessé d'inspirer les peintres.

Enfin, vous voguerez au fil de l'Oise lors des "déjeuners sur l'eau" à bord de la réplique du Bateau-atelier de Daubigny, "le Botin".

Ces moments de joie en plein air vous inviteront à franchir les portes des musées pour découvrir des expositions exceptionnelles.

• MUSÉE DAUBIGNY

Samedi 21 mai : *« Déjeuner chez Daubigny »*

Rendez-vous à 11h30 dans le jardin du Musée, la compagnie « Chut et la Gollut » avec son orgue de barbarie et le clown chut vous replongeront dans une ambiance guinguette au temps des impressionnistes. Ils vous accompagneront jusqu'au jardin de la Maison-Atelier de Daubigny pour un déjeuner festif.

Tous les mercredis, 15h30/16h30 sur réservation : *« Goûter artistique »*

Atelier nature morte à croquer (pour les enfants de 6 à 12 ans), les enfants pourront découvrir l'exposition "Impressions d'enfance" et participer à un atelier dessin. Les enfants amèneront leur goûter pour les dessiner avant de les manger !

• MÉDIATHÈQUE

Mercredi 25 mai, 10h45/ 11h30 : *« Spectacle, pique-nique »*

A partir de 6 ans, venez écouter des histoires sages sur la terre et la nature. Vous pourrez ensuite pique-niquer dans le Parc Van Gogh en famille.

Mercredi 22 juin, 14h30/16h : *« Jeux et goûter »*

A partir de 6 ans, venez participer à des jeux en extérieur (Molki, détanque, mikado, papatte...) Prolonger ce moment en apportant votre goûter !

• LE CHÂTEAU

Dimanche 15 mai, 12h : *« Déjeuner dans les jardins du château »*

Il sera demandé de venir avec un costume ou un accessoire 1900. Les visiteurs viendront alors avec leurs pique-niques, dans une ambiance musicale 1900.

Mardi 23 aout, 21 h : *« Pique-nique dans les jardins du château »*

Séance de cinéma en plein air, projection du film « Le déjeuner sur l'herbe » de Jean Renoir précédé d'un pique-nique 1900.

• MAISON DU DOCTEUR GACHET

Dimanche 12 juin, 11h30 : *« Déjeuner chez les illustres »*

Rencontre à la Maison du Docteur Gachet avec la compagnie "Mystère Bouffe" qui vous proposera une visite théâtralisée et participative pour faire revivre l'artiste peintre, Blanche Derousse, copiste de talent et amie du Docteur Gachet. Les artistes vous accompagneront jusqu'à l'atelier d'Émile Boggio (rue Boucher) pour déjeuner dans les jardins de l'artiste.

• MUSÉE DE L'ABSINTHE

Tous les jours sur réservation : *« Pique-nique dans le jardin aromatique »*

Visite du musée suivie d'une présentation et dégustation de l'absinthe, vous pourrez prolonger par un pique-nique dans le jardin clos au milieu des plantes aromatiques (tarifs page 22).

• GALERIE MUNICIPALE D'ART CONTEMPORAIN

Dimanche 15 mai, 12h : *« Déjeuner avec des artistes »*

Pique-nique à la galerie et visites guidées de l'exposition " Déjeuner sur l'herbe".

• BATEAU "LE BOTIN"

Dimanche 3 avril et samedi 21 mai : *« Déjeuner sur l'eau »*

L'association "Le Botin d'Auvers" vous invite à découvrir les paysages peints par Daubigny lors d'une croisière d'une heure.

Rendez-vous à l'embarcadère avec vos déjeuners, apéritifs ou goûters pour un moment convivial et culturel.

Départ à 11h,13h,15h,17h. 6/pers, max par croisière, tarif : 5€. Durée : 1h

Réservation : lebotindauverssuroise@gmail.com - 06 27 34 96 51.

NOS PARTENAIRES pour trouver votre pique-nique :

- Restaurant "Le Relais des peintres" : 6 Rue du Général de Gaulle, réservez votre panier au 01.30.36.70.74
- Restaurant "Sous le porche" : 35 Rue du Pois, réservez votre panier au 01 30 37 77 19
- Fromagerie "La Tomme d'Isa" : 76 Rue du Général de Gaulle, réservez votre panier au 06 73 19 74 28
- Boulangerie du Parc : 5 rue du Général de Gaulle, 01 30 36 70 21
- Boulangerie "Le Fournil des gourmands" : 66 Rue François Villon, 01 30 36 71 65

SAISON CULTURELLE

MAISON-ATELIER DE DAUBIGNY

Classée Monument Historique
Labellisée Maison des Illustres



Charles François Daubigny fait bâtir la villa des Vallées en 1860, premier foyer artistique d'Auvers, avec ses amis (Camille Corot, Honoré Daumier, Achille Oudinot) et ses enfants; il décore les murs de l'atelier, la salle à manger et des chambres pendant près de 10 ans. Aujourd'hui, les décors exceptionnels qui ornent les murs de cette maison-atelier (sur 200 m²) sont merveilleusement conservés.

Exposition

39 Lithographies de Moloch (1849-1909) présenteront certains aspects de la vie des parisiens réfugiés dans les caves, pendant les affrontements de 1870 et 1871.

61 rue Daubigny - 01 34 48 03 03
www.atelier-daubigny.com

Tarifs : 6€ (plein tarif), 4€(tarif réduit), gratuit pour les moins de 12 ans.

Ouvert du 2 avril au 31 octobre. Samedis et dimanches, 10h30/12h30 et 14h/18h30

NOUVEAU : PASS DAUBIGNY
1 entrée au Musée Daubigny
+ 1 entrée à la Maison-Atelier de Daubigny
= 10€

MAISON-ATELIER EMILE BOGGIO

Labellisée Maison des Illustres



Peintre et photographe, Émile Boggio est né à Caracas en 1857 d'une mère française et d'un père italien. Élève de Jean-Paul Laurence à l'académie Julian, sa peinture est de style symboliste. Il obtient la médaille d'argent à l'exposition universelle de Paris en 1900. A cette période, sa peinture prend un tournant impressionniste. Sa dernière exposition à Caracas, en 1919, laissera une grande influence sur la peinture vénézuélienne. Un musée monographique, inauguré en 1972 à Caracas, en témoigne.

Après un voyage de trois ans en Italie avec son ami le peintre Henri Martin, il s'installe à Auvers-sur-Oise en 1910, dans un ancien corps de ferme transformé en maison-atelier où il peindra plus de quatre cents tableaux. Il décède le 7 juin 1920 à l'âge de 63 ans.

Emile Boggio aménage face à son atelier un jardin potager, source d'inspiration de son travail artistique, toujours visible aujourd'hui. Sa dernière toile "Un pommier en fleur" est toujours sur son chevalot.

47 rue Émile Boggio - 06 10 33 24 71
www.lesateliersboggio.fr

Ouvert du 3 avril au 31 octobre, les deux premiers week-ends de chaque mois 14h/18h30

Entrée gratuite



LE CHÂTEAU



Parcours « Vision Impressionniste » une expérience immersive, émotionnelle et sensorielle. Les aménagements et la scénographie intègrent des technologies sons et lumières innovantes pour un rendu spectaculaire.

Ouvert du mardi au dimanche et jours fériés 10h/18h. Accès libre et gratuit aux parc et jardins du mardi au dimanche et jours fériés, 9h/19h (01/04 au 30/10) et 10h/18h30 (01/11 au 31/03).

Plein tarif à 12€. Tarif réduit pour les Auversois 7,50€
www.chateau-auvers.fr

Expositions

"Les jardins secrets de Théophile Alexandre Steinlen"
2 avril au 18 septembre,
Orangerie Sud du mercredi au dimanche, 10h/13h et 14h/18h.



Dimanche 5 juin à 11h : "Ren-
dez-vous aux jardins"
conférence sur Théophile
Alexandre Steinlen.

Dimanche 5 juin à 16 h 30 : Représentation de la pièce chorégraphique "Impressions, nouvel accrochage" d'Herman Diephuis pour deux danseurs.
Durée : 35 minutes sur les pelouses des jardins nord.

Dimanche 26 juin à 13h : Festival d'Auvers-sur-Oise, les Midis musicaux "Quatuor Anches Hantées" dans la cour d'honneur du Château.

Dimanche 10 juillet à 13 h : Festival d'Auvers-sur-Oise, les Midis musicaux Quatuor Aelina, accordéons dans la cour d'honneur du Château.

MAISON DU DOCTEUR GACHET

Labellisée Maison des Illustres



Exposition

"Chercher Vincent" photographies de Sébastien Siraudeau du 26 mars au 12 juin

Le photographe Sébastien Siraudeau sillonne les champs et les chemins valdoisiens foulés par les impressionnistes et par Vincent Van Gogh à la fin de sa vie. Pour retranscrire l'impression fugitive ressentie en parcourant les paysages de la vallée de l'Oise, leur lumière, leurs couleurs... Il met en oeuvre une technique singulière sur de fragiles supports japonais. Le résultat fascine, intrigue et emporte l'adhésion.

78 rue du Docteur Gachet
- 01 30 36 81 27

Ouvert du 26 mars au 31 octobre, 10h30/18h30
Fermeture hebdomadaire les lundis et mardis

Entrée gratuite



SAISON CULTURELLE

MUSÉE DE L'ABSINTHE

La visite du Musée évoque ce qu'était la vie de café à l'époque des Impressionnistes.

44 rue Callé
Ouvert à partir du 2 avril
Samedi et dimanche, 13h30/18h
Tarifs individuels : 6 €. Visite guidée : 7€
Etudiants, handicapés, demandeurs d'emploi : 5€
Dégustation : 5€/personne
Groupes : 5€/personne pour une visite libre

Une partie de campagne

Après la visite du musée suivie de l'apéritif pris selon le ludique rituel, vous pourrez pique-niquer dans le jardin clos au milieu des plantes aromatiques.

Le pique-nique dans le jardin n'est possible qu'avec une prestation complète : visite du musée et dégustation d'absinthe.

Visite libre + dégustation + pique-nique :
10 €/personne

Visite commentée + dégustation + pique-nique :
12€/personne



AUBERGE RAVOUX



Ce site, classé monument historique, est aujourd'hui l'unique maison où vécut Van Gogh, préservée dans son état originel. L'âme du peintre vibre encore sous les combles de l'Auberge Ravoux, et dans la Chambre n°5, la gloire de l'artiste cède le pas à une atmosphère d'intimité.

Visite commentée de la chambre de Van Gogh : du mercredi au dimanche de 10h à 18h (départ dernière visite 17h30).

Ouverture saison 2022 du 6 avril au 30 octobre

BATEAU "LE BOTIN"



La réplique de l'atelier flottant de Charles François Daubigny a été construite sous l'impulsion de la Municipalité en 2017 et amarrée près de la Guinguette sur les bord de l'Oise.

Les bénévoles de l'association "Le Botin d'Auvers-sur-Oise" vous proposent des ballades sur l'Oise.

Une invitation à monter à bord, que vous souhaitez peindre à la manière de Daubigny, photographier la magie des lumières et des reflets de l'eau ou simplement vous laisser porter par la beauté des paysages.

Rendez-vous à l'embarcadere avec vos déjeuners, apéritifs ou goûters pour un moment convivial et culturel.

Départ à 11h,13h,15h,17h. 6/pers, max par croisière, tarif : 5€. Durée : 1h
Réservation : lebotindauverssuroise@gmail.com - 06 27 34 96 51
www.lebotindauvers.fr

MUSÉE DAUBIGNY

Exposition : "Impressions d'enfance"
du 2 avril au 18 septembre
Eugène Delâtre et Alfredo Müller

Au cœur de la vie intellectuelle et artistique de Montmartre, deux graveurs vont participer activement au renouveau de la gravure en couleurs au tournant du XXe siècle.

L'exposition Impressions d'enfance présente les gravures d'Eugène Delâtre (1864-1938) et d'Alfredo Müller (1869-1939) sur le thème de l'enfance.

Elles racontent l'histoire d'un quartier en effervescence où les plus grands artistes se côtoient, échangent leur savoir et écrivent plusieurs révolutions dans l'Histoire de l'art.

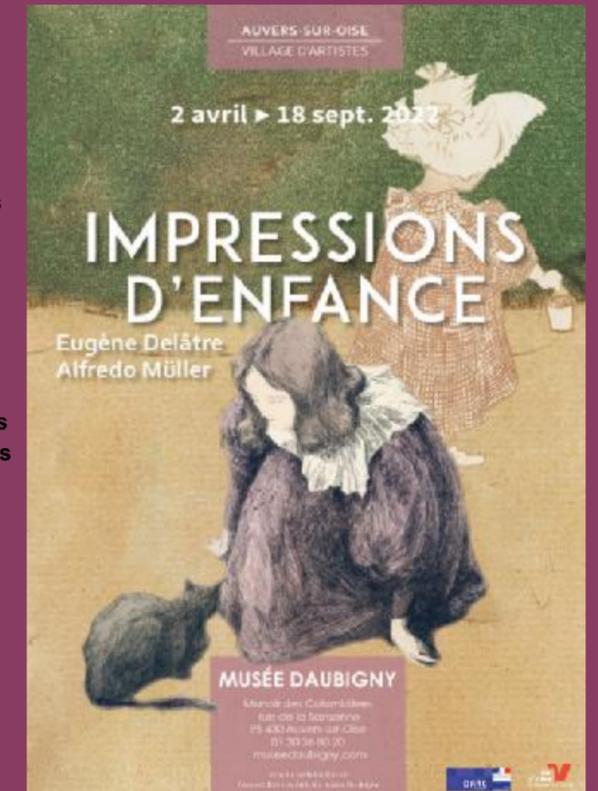
Tarifs : 5€ (plein tarif), 2€ (tarif réduit)
Gratuit pour -18 ans et habitants de la CCSI

Rue de la Sansonne - 01 30 36 80 20

Septembre à juin mardi>vendredi, 14h/17h30 (fermeture 18h30 le mercredi).

Samedi, dimanche et jours fériés, 10h30/12h30,14h/17h30

Juillet-Août : mardi>dimanche et jours fériés, 10h30/12h30, 14h/17h30 (fermeture à 18h30 le mercredi).



Alfredo Müller (1869-1939) : La Dinette, 1903, Lithographie à six couleurs Collection H. Koehl

Les petites filles de La Dinette sont quatre répliques de Colette Steinlen. Le motif offre un exemple d'intégration harmonieuse des codes de l'estampe japonaise. Sa construction en deux plans abandonne les règles classiques de la perspective. Les couleurs se répondent en triangles inversés, rouge et rose tracé par les robes, bleu, par le parapluie, la théière et la ceinture. L'œil est attiré par les aplats bleu et rouge de l'ombrelle et de la robe de la fillette agenouillée sur un coin de la nappe. Elle laisse à son oie et ses deux oisons le soin d'apprendre au spectateur qu'elle vient de rejoindre ses amies. L'histoire sans paroles évoque le théâtre Kabuki.



SAISON CULTURELLE

GALERIE MUNICIPALE D'ART CONTEMPORAIN

Expositions

12 mars/ 15 mai : "Déjeuner sur l'herbe"

Les artistes du collectif gardent en mémoire des œuvres comme « Un déjeuner sur l'herbe » de Manet qui constitue pour eux un repère historique indéfectible quant à la remise en cause des codes et des goûts d'une époque.

Leurs propositions en explorent les résonances actuelles.

21 mai / 31 juillet : "Graines nomades"

Lorsque l'on prononce le mot graine, s'élève une riche symbolique chargée d'une promesse d'abondance mais aussi d'une inquiétude liée à sa possible dispersion ou à la fragilité de sa croissance ; une fascination pour l'artiste qui perçoit, dans l'émergence d'une vie associée à la question de la survie, un parallèle avec la création. Commissariat : Agata Podsiadly Agapoly

5 rue du Montcel. art-culture@ville-auverssuroise.fr

01 30 36 13 46

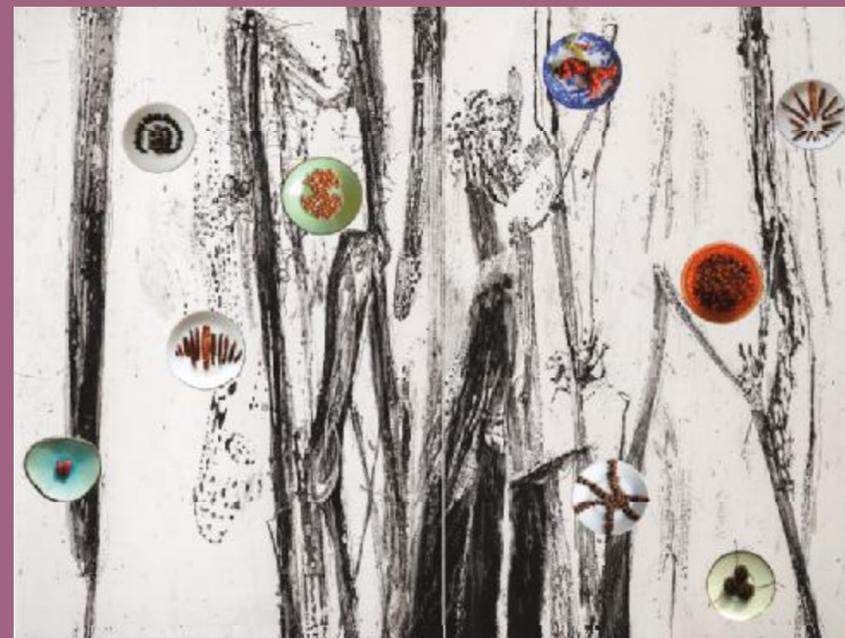
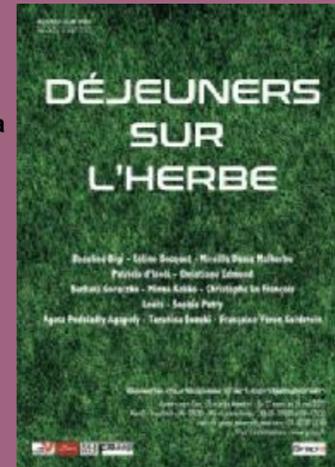
Ouvert du mardi au vendredi, 14h/17h30. Samedis, dimanches et jours fériés, 10h30/12h30 et 14h/17h30.

Entrée gratuite

La programmation est assurée par le collectif Grap's. Financé par la ville d'Auvers-sur-Oise avec le soutien du Conseil Départemental. www.graps.fr

<https://www.facebook.com/profile>

<https://www.instagram.com/graps.auvers>

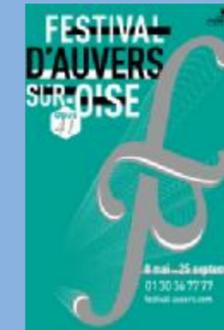


Agata Podsiadly-Agapoly
« Déjeuner moderne 1 »
gravure eau-forte et photographie

« Il ne faut pas s'arrêter aux apparences, déclara Ésope, mais sonder l'intelligence »
Aujourd'hui, avec ma version moderne du « Déjeuner sur l'herbe », (l'œuvre contestée, non comprise par son époque), je vous donne à voir et à penser...

Retrouvez cette œuvre présentée dans le cadre de l'exposition Déjeuners sur l'herbe du 12 mars au 15 mai à la Galerie d'art contemporain.

FESTIVAL D'AUVERS-SUR-OISE



OPUS 41

Du 8 mai au 25 septembre

www.festival-auvers.com

Le Festival d'Auvers-sur-Oise est l'un des plus prestigieux festival de musique d'Europe. Il reprend, en musique, l'esprit qui fut, en peinture, celui des impressionnistes : variété, vivacité, curiosité, liberté. Auvers ne se raconte pas, il se vit !

- Prélude à l'OPUS 41 - Jeudi 21 avril - Salle Cortot
Lancement du premier CD du Philia Trio (Discauvers)
- Le OFF - Festival "Sausseron-Impressionnistes"
8, 15, 22 Mai - 3, 10 Juillet
- Le IN - Auvers OPUS 41 : du 27/05 au 30/06
- Les MIDIS au Château d'Auvers : 26/06 et 10/07 à 13h
- Postlude à l'OPUS 41 : 15 et 25 septembre

COMPOSITEUR - RÉGIS CAMPO



Compositeur Français né à Marseille en 1968.
La musique de Régis Campo est souvent qualifiée de ludique, remplie d'humour et de couleurs. Son catalogue, riche de plus de cent œuvres de concert, d'opéra, de film, aborde diverses formations instrumentales et vocales. Ses pièces sont créées en

Europe et à travers une trentaine de pays dans le monde entier par les plus grands interprètes.

PEINTRE ET SCULPTEUR - DANIEL COULET



Exposition dans l'Église d'Auvers dont le tryptique "Retable de Coblenze" qui se trouve actuellement dans la Chapelle des Carmélites de Toulouse (Spécialement démonté pour l'OPUS 41 du Festival).

MÉDIATHÈQUE

Exposition du 28 mai au 4 septembre
Artiste invité du Festival d'Auvers-sur-Oise
PEINTRE ET SCULPTEUR - DANIEL COULET
Vernissage le 28 mai à 11h



L'œuvre de Daniel Coulet invite à la verticalité, tant dans ses toiles que dans ses sculptures, le regard et la pensée sont contraints à s'élever. Les figures ou les formes qui y naissent sont en tension, en équilibre mouvementé; elles nous obligent à prendre conscience de leur instabilité et ambivalence.

Entre terre et air, entre règne animal et végétal, elles sont profondément présentes avec en suspens le questionnement sur leur origine. Certes, si on pressent l'héritage de la pensée scolastique et l'aspiration à la lumière, elles persistent à nous lier à la "materia prima" du sol. Le travail obstiné de cet artiste né en 1954 et présenté dans de nombreuses galeries, musées nationaux et internationaux, se construit par le franchissement permanent des seuils de la tradition et de son siècle.



Lithographie : "7 anges" 43x19cm
Tirée à 50 exemplaires (signée) à l'occasion de l'exposition à la Médiathèque.

SAISON CULTURELLE

EXPOSITION DE PLEIN AIR

2/04 AU 18/09

« Déjeuner sur l'herbe dans l'art contemporain »

Pour la première fois en 1863, les œuvres qui créent la polémique et ne respectent pas l'académisme en peinture sont exposées dans un nouveau lieu : le Salon des Refusés. Édouard Manet y expose trois œuvres cette année-là, parmi lesquelles "Le déjeuner sur l'herbe", la plus réputée de toutes ses créations. L'un des pères de l'impressionnisme provoque cette année là un scandale et une rupture avec le classicisme.

De nombreux artistes tels que Claude Monet, Paul Cézanne, Pablo Picasso (...) ont réinterprété cette scène qui raconte tant l'évolution de notre société que des formes artistiques. Cette année, des artistes contemporains ont été invités à revisiter le thème mythique du Déjeuner sur l'herbe.

Pendant toute la saison, des reproductions grands formats d'œuvres d'artistes seront exposées dans le Parc Van Gogh et les jardins des sites culturels : Alix Fu, Julian Tauland, Sophie Patry, Roseline Biggi, Minna Kokko, Louis Tartarin, Agata Podsiadly, Yoann Bac, Françoise Véron-Goldstein, Edith Monti, Régine Tagliana et le collectif Grap's.



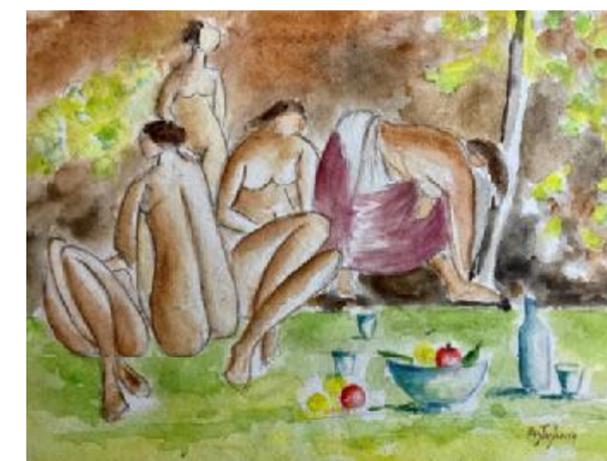
Edith Monti "*Déjeuner sur l'herbe des poules*"
Technique mixte



Julian Tauland
"Sur l'herbe"
Technique mixte



Françoise Véron-Goldstein
"Nos déjeuners sur l'herbe"
Tirage numérique sur papier



Régine Tagliana
"Déjeuner à la campagne"
Dessin et aquarelle

SAISON CULTURELLE

EXPOSITION DE PLEIN AIR (PARC VAN GOGH)

2/04 AU 18/09

LES ÉLÈVES DE CHAPONVAL, DES AULNAIES ET VAVASSEUR



"Tennis à la campagne"
Réalisé par les enfants de
l'ALSH de Chaponval

Ce dessin représente
une fin d'après-midi à la
campagne après un orage
représenté par l'arc-en-ciel.

On y voit un kiosque en
fleurs avec, en arrière, une
cascade se déversant en
une tranquille rivière.

À l'arrière, deux jeunes
filles sont en train de jouer
au tennis, à côté de grands
pommiers.



"Un déjeuner sur l'herbe"
réalisé par les enfants
de l'ALSH Vavasseur
Assemblage avec des
matériaux recyclés

"Lors d'un après-midi
d'été, Jean a très envie
d'aller pique-niquer. Vite,
vite, il faut tout préparer.
Heureusement que
maman est là pour l'aider,
elle glisse dans un petit
panier des sandwiches
et un délicieux gâteau au
chocolat. C'est sûr, ils vont
passer un bon moment,
rien ne pourra gâcher ce
moment".



"Un déjeuner sur l'herbe" réalisé par les enfants de l'ALSH des Aulnaies Gourmandise, couleurs et fantaisie... Les enfants des Aulnaies nous offrent un joyeux pique-nique inspiré du tableau de Manet.

Avril au Musée Daubigny



- **Lecture de contes**

Mercredi 20 avril, 10h30/11h pour les 4-8 ans

En partenariat avec la Médiathèque, les plus jeunes découvrent l'univers du musée à travers les contes.

Réservation obligatoire / gratuit

- **Atelier à 4 mains**

Mercredi 6 avril, 10h30/11h30 pour les 4-8 ans accompagnés d'un adulte

Découvrez l'exposition "Impressions d'enfance" avec vos enfants ou petits-enfants, puis partagez un moment créatif en famille.

Réservation obligatoire / 5€ par duo enfant-adulte, gratuit pour les auversois

- **Mercredi au Musée**

Mercredi 13 avril, 10h30/11h30 pour les 6-12 ans

Après une découverte de l'exposition *Impressions d'enfance*, les enfants s'initient à l'art de la patatogravure.

Réservation obligatoire / 5€ par enfant, gratuit pour les auversois

- **Nature morte à croquer**

Mercredi 6, 13 et 20 avril, 15h30/16h30 pour les 6-12 ans

Découvrez l'exposition *Impressions d'enfance* suivie d'un atelier d'art plastique.

Les enfants amènent leur goûter et les dessinent avant de les manger.

Réservation obligatoire / 5€ par enfant, gratuit pour les auversois

- **Sophrologie au Musée**

Samedi 23 avril, 11h/12h pour les adultes

En compagnie d'une sophrologue professionnelle, expérimentez une approche de l'art en conscience et immergez vous pleinement dans l'exposition *Impressions d'enfance* pour une découverte sensorielle, sensible et personnelle.

Réservation obligatoire / 5€ par personne, gratuit pour les auversois

- **Visite dans la pénombre (tout public)**

Mercredi 6, 13 et 20 avril, 17h30/18h

Visitez l'exposition permanente à la lueur de la lampe torche. Découvrez les œuvres de Daubigny autrement.

Réservation obligatoire / gratuit sur présentation du billet d'entrée

- **Visite guidée de l'exposition "Impressions d'enfance" (tout public)**

Dimanche 24 avril, 11h/16h

Découvrez l'exposition temporaire durant une visite guidée.

Sans réservation / gratuit sur présentation du billet d'entrée

Ce calendrier est susceptible d'être modifié, n'hésitez pas à contacter la médiathèque pour plus d'informations : museedaubigny@ville-auverssuroise.fr (tél 01 30 36 80 20)

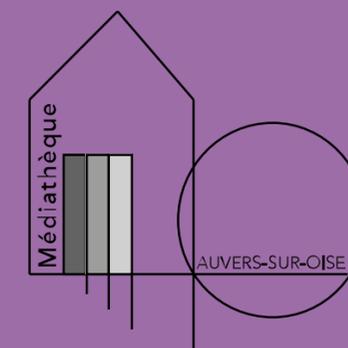
Site internet : <https://museedaubigny.com/>

Tarifs : 5€ (plein tarif), 2€(tarif réduit), gratuit pour les moins de 18 ans, entrée libre pour les habitants de la

Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes

Saison culturelle
Déjeuner sur l'herbe
2022

Avril à la Médiathèque



- **Lecture de contes**

Samedi 9 avril, 10h30/11h pour les 0-3 ans et 11h15/12h pour les 4-6 ans

Samedi 16 avril, 10h30/11h pour les 0-3 ans et 11h15/12h pour les 4-6 ans

Mercredi 27 avril, 10h30/11h pour les 0-3 ans. 11h15/12h pour les 4-6 ans. 16h/16h45 pour les 4-6 ans

Les médiathécaires racontent leurs livres préférés ou les nouveautés. Des comptines à fredonner, des histoires à savourer. Un rendez-vous magique à partager avec votre enfant.

- **Atelier poterie**

Mercredi 6 avril, 14h/15h pour les 6-8 ans et 15h30/17h pour les 9 ans et plus

Pour découvrir la joie du façonnage de l'argile avec ses mains ou des outils simples afin de réaliser des œuvres uniques.

- **Apprivoisez l'informatique**

Mardi 12 avril, 14h/17h pour les adultes

La médiathèque se propose de vous aider avec ses ateliers d'informatique.

- **Atelier créatif**

Mercredi 13 avril, 10h/11h pour les 5-6 ans et 11h15/12h30 pour les 7 ans et plus

Pâques arrive à grand pas, une époque pour les petits gourmands et les grands créatifs.

En attendant de partir à la chasse aux œufs, pourquoi ne pas s'amuser à réaliser un atelier sur ce thème.

- **Atelier manga**

Mercredi 13 avril, 14h30/16h pour les 8 ans et plus

Pour développer l'imagination et la créativité des enfants afin qu'ils s'expriment librement avec le manga.

- **Animation de lecture signée**

Mercredi 20 avril, 10h30/11h15 pour les 3-6 ans : Partagez un moment ludique autour du livre pour découvrir la langue des signes.

Mercredi 20 avril, 11h15/12h15 pour les 6 ans et plus : A la découverte de la langue des signes avec une séance de jeux de signes.

- **Animation jeux vidéo**

Mercredi 20 avril, 14h/15h30 pour les 7 et plus

(Re)Découvrez nos jeux vidéo, en solo ou en équipe, venez défier vos adversaires sur les plus grands succès Nintendo.

- **Animation jeux de société spécial "Loups Garous":**

Vendredi 29 avril, 14h30/16h à partir de 10 ans

Qui, autour de cette table, est un loup-garou ? Qui sera la prochaine victime ? Un jeu d'ambiance qui vous demandera du bagou et de la perspicacité !

Ce calendrier est susceptible d'être modifié, n'hésitez pas à contacter la Médiathèque pour plus d'informations : mediatheque@ville-auverssuroise.fr (tél 09-72-50-73-70)

Site internet : <https://mediatheque.ville-auverssuroise.fr/>

Nos horaires : Mardi : 10h/13h - Mercredi : 10h/18h30 - Jeudi : 10h/13h et 14h/17h - Vendredi : 14h/18h

Samedi : 10h/18h - Dimanche : 10h/13h

JEUNESSE



Nouveau ! Réalité virtuelle à l'Espace Jeunes

Une dizaine de jeunes ont participé à une expérience inédite, la réalité virtuelle ou la VR pour les initiés.

Armés d'un casque et de contrôles manuels, vous évoluez dans un monde entièrement numérique comme dans le film Ready Player One de Spielberg, adapté du roman du même nom !

Les participants ont eu la chance de découvrir une multitude de jeux avec des difficultés et actions plus ou moins intenses mêlées de crises de fou rire : découverte du Machu Picchu, voler en wingsuit, grimper une falaise, surfer, affronter Dark Vador...



SCOLAIRE



FESTIVAL "IMAGES PAR IMAGES" à l'occasion du festival de cinéma d'animation du Val d'Oise (écran Vo) toutes les classes de CE2/CM1/CM2 ont participé à des projections de courts métrages suivis de débats et d'échanges autour du thème 2022 "liberté".

RETOURS EN IMAGE DES VACANCES DE FÉVRIER !



Un planning riche en cascades et sports de glisse : Ski artificiel, Roller, Urban Jump etc...

La jeunesse du territoire s'est mobilisée pour dévaler les pistes de ski (avec les jeunes de l'AOJE d'Ennery).



Les bancs de l'amitié

L'un des principaux objectifs d'un banc de l'amitié est d'aider les enfants à éviter de se sentir seuls et isolés à l'école. La récréation offre une occasion importante de se socialiser avec les autres, mais certains élèves peuvent se sentir exclus.

L'installation de ce banc coloré, dans la cour de récréation, a pour but d'entraîner plus d'interactions sociales et encourage les élèves à développer un plus grand sentiment d'empathie envers leurs camarades.

C'est un moyen simple et efficace de montrer qu'on se soucie de maintenir une communauté inclusive. **Projet porté par l'équipe d'enseignantes et les élèves de Chaponval, ce projet a trouvé écho à l'école des Aulnaies.**



Des capteurs de mesure du CO2 ont été installés dans les cantines scolaires.

Certains espaces intérieurs, tels que les espaces de restauration, constituent des zones de risque plus importantes pour la transmission aéroportée du Coronavirus.

C'est pourquoi la municipalité a souhaité contrôler le renouvellement de l'air par l'utilisation de capteurs de CO2 dans les cantines des 3 groupes scolaires.

Cette initiative est nourrie par les échanges réguliers avec les associations des parents des élèves élus.



CLUB DES AÎNÉS



Vous avez 65 ans et vous êtes seul(e) ou 70 ans si vous êtes en couple, venez nous rejoindre et profitez tout au long de l'année de sorties : théâtre, cabaret, déjeuners animés et visites diverses en journée ou demi-journée.

Le Club des Aînés est là pour permettre à nos seniors de se distraire, de partager des repas conviviaux et animés, de découvrir nos régions et des nouveaux spectacles.

C'est toujours dans la bonne humeur que naissent des liens d'amitié entre tous. Les bénévoles du bureau et du Conseil d'Administration, par leurs dévouements envers les autres, donnent pour nombre d'entre nous l'occasion de vivre d'agréables moments. N'hésitez pas, rejoignez-nous !

Les Activités (accessibles à toutes et tous sans condition d'âge)

Lundi : Marche, 9h30/12h. Questions pour un champion, 14h/17h30
Mardi : Chorale avec un professeur, 14h/15h30
Mercredi : Gymnastique adaptée et cours pilâtes, 9h45/10h45. Jeux de société 14h/18h (scrabble, cartes...)
Jeudi : Ateliers divers
Vendredi : Travaux manuels, 13h30/16h30

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél : _____ Courriel : _____

Je souhaite devenir membre de l'association "Club des Aînés"

- Membre adhérent cotisation 15€ par personne
 Membre bienfaiteur cotisation 20€ par personne
 Membre fondateur cotisation 25€ et plus par personne

Le bulletin est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, adressé au "Club des Aînés" accompagné de votre cotisation. Merci d'avance de votre soutien.

Renseignements : 01 30 36 89 78 ou 01 34 48 08 65 - clubdesaines@ville-auverssuroise.fr

VIE LOCALE

LA PALISSADE RUE DAUBIGNY !



De nombreux Auversois et touristes interrogent la Municipalité à propos de la palissade en bois, rue Daubigny installée depuis 2 ans et devenue très sale ! Cette palissade a été installée, sans aucune

autorisation, sur le domaine public après la découverte des racines peintes par Van Gogh.

La Municipalité a demandé le retrait de la palissade aux personnes concernées afin de pouvoir assurer une protection réglementaire.

Après un refus catégorique, la ville a dû engager une procédure pour récupérer son trottoir et effectuer des travaux de sécurisation et de protection du lieu.

Un contentieux est en cours. La ville ne peut toujours pas toucher à la palissade qui ne lui appartient pas, bien que celle-ci se trouve sur le domaine public; une situation grotesque qui dure !

PLAQUES TABLEAUX

La Municipalité envisage le changement des 21 anciennes plaques tableaux, les agents du service technique ont retiré ces plaques, les nouvelles seront posées cet été.



VOS RENDEZ-VOUS

MARS/AVRIL

Samedi 26 mars, 20h : Les Matatchines présente "Bop Solo", clown/cirque

Dimanche 27 mars, 16h : Les Matatchines présente "Bop Solo", clown/cirque

Samedi 9 avril, 21h : Auvers'Jazz. Arnaud Fradin and his Roots Combo. Réservation : 06 48 17 66 89

Vendredi 29 et samedi 30 avril, 20h : Les Matatchines présente "Les nuits difficiles" Nouvelles fantastiques d'après Dino Buzzati



"Le Cadran" accueille un nouveau restaurateur. Éric vous proposera des plats de cuisine traditionnelle française au gré du marché et de son inspiration, dans une ambiance conviviale. Pour répondre à vos envies spécifiques, le patron pourra vous cuisiner des plats à la commande (tête de veau, blanquette...).

Contactez Éric, il fera tout pour vous satisfaire !
"Le Cadran", 24 rue Victor Hugo au 06 18 81 35 43.

MAI

Samedi 7 mai, 10h30/18h : VAN DISC, 20ème convention du disque

Dimanche 8 mai, 10h/17h30 : VAN DISC, 20ème convention du disque

Samedi 14 mai, 21h : Auvers'Jazz . Naïssam Jalal "Quest of the Invisible"
Réservation : 06 48 17 66 89

Samedi 21 mai, 20h30 : Le Studio d'Art Dramatique "FAIT SON SHOW", pièces et mises en scène, Jacques Colson : Ultra bizarre / Manucure / S.O.S. aspirateur / Battu / La rue qui descend / Jambon.

Vendredi 27 mai, 20h : Les Matatchines présente "Rockette", une femme, une clowne, un spectacle...

Samedi 28 mai, 16h : Les Matatchines présente "Rockette", une femme, une clowne, un spectacle...

ÉTAT CIVIL

Mariages

09/02 Sébastien BRÉA et Marlène SERVAIS
12/02 Karim KALLOUCHI et Wassila KHIAR
12/02 Michel NACIBIDE et Ingrid WANSCHURA

Naissances

03/02 Adèle, Péra, Simone GERMOND
07/02 Lyam RÉGENT
07/02 Adèle, Yvette, Liliane MABIRE
08/02 Milo, Noha VALERIO
15/02 Eyad, Khaled MELLAH
18/02 Anaya ALI

Pactes Civils de Solidarité

12/01 Paul-Tancrède BAGNIS et Laura DUPONT
14/02 Kévin CRETINOIR et Cindy LAURAC
23/02 Rémy SERVANT et Laurany GABET

Parrainages Civils

05/02 Erine LECLERC

Décès

02/01 BRENTOT née DOUMY Odette
07/01 BROCHET Jean
13/01 ETIENNE Georges
14/01 PAULMIER Patrick
16/01 PAULMIER née LEROY Lucienne
16/01 KHALID Farhat
20/01 GUFFROY née KATARZYNSKI Jeannine
21/01 DUBUS née BUART Jeanine
23/01 JEGOU Marcel
24/01 PONGPAW Sarot
27/01 LESTRUHAUT François
01/02 PICARD Jean
01/02 CAVERZASIO née POGGI Bruna
07/02 CLEMENT Michel
20/02 CORSON Lucien

TRIBUNE LIBRE

Chères Auversoises,
Chers Auversois,

L'équipe majoritaire est fière de sa gestion rigoureuse des finances publiques. Depuis 2014, nous avons su investir et réaliser des grands projets sans pour autant augmenter les impôts des Auversois.

Et soyez-en sûrs, cela continuera ainsi !

Les bâtiments sont rénovés, nos rues nettoyées, de nouveaux commerces ouvrent en ville...

Auvers s'inscrit de manière durable dans le futur !

Nous sommes heureux de vous retrouver prochainement pour échanger avec vous lors de nos cafés citoyens ou réunions de quartier. Vos idées et avis constituent un facteur clé, garant de la réussite des grands projets pour Auvers comme nous l'avons fait pour la médiathèque, le plan vélo...

La démocratie participative permet à chacun de prendre sa place dans la vie locale et concourt à rapprocher les habitants, à créer une belle dynamique sociale. Retrouver les ressorts d'une citoyenneté active et partagée sera donc notre principal défi collectif pour les prochains mois.

Les élus du groupe "Tous Unis Pour Auvers"

Isabelle Mézières, Marc Le Bourgeois, Sabina Colin, Jean-Pierre Oberti, Martine Rovira, Michel Rayrole, Dorothea Oberti, Christophe Mézières, Cécile Hébert-Jacquet, Éric Colin, Isabelle Mousseron, Abel Lemba Diyangi, Gabrielle Giroux, Florent Beaulieu, Amélie Dorison, Christophe Torossian, Juliette Dumeige-Kerbrat, Vincent Nolin, Amélie Fourcroy, Samuel Aïssaoui, Lucile Watteau, Pascal Cantin, Axelle Legrand, Ludovic Rabier et Colette Brunelière.

La municipalité a présenté ses Orientations Budgétaires pour 2022.

Lors du Conseil Municipal du 17 Février, les élus d'Auvers Autrement ont présenté leurs remarques, leurs critiques et leurs propositions.

3 éléments majeurs :

L'obstination de la municipalité pour ne pas appliquer la loi SRU entraîne des conséquences financières : 380 000€ par an de pénalités retirés de notre Budget, mais aussi des conséquences humaines : pas de logements pour les Auversois qui en cherchent...

Le non-remplacement des cadres municipaux (Directeur Général des Services, Directeur de la Culture, Responsable des Finances...) ainsi que l'augmentation des contrats précaires au détriment de fonctionnaires formés et expérimentés met en danger l'administration de notre ville. Parmi les projets d'investissement, si nous approuvons la rénovation de la Maison de l'Île qui aura bientôt 40 ans, nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de concertation avec l'ensemble des utilisateurs du lieu afin, au préalable, de construire un projet global et cohérent, d'autant plus que certaines activités (ex : le Club de billard) n'y auront plus leur place.

Nous continuerons à faire des propositions sur la santé, les transports en commun, les solidarités, la Culture pour tous, et la Transition Écologique dans l'intérêt des Auversois.

Les élus d'Auvers Autrement

Alain Zimmermann, Jean Pierre Béquet, Catherine Estival et Marie Agnès Gillard.

COLLECTE SOLIDAIRE POUR LES UKRAINIENS

SERVICE TECHNIQUE RUE TAGLIANA

• LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI 8H30/12H - 13H30/16H

• MERCREDI 14H/20H ET SAMEDI 10H/18H

Départ des camions tous les samedis

PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Hygiène : Couches, lingettes, savon, dentifrice, brosses à dents, lessives, serviettes, papier toilette, mouchoirs, coton, serviettes hygiéniques, masques jetables...

Soins : Paracétamol, ibuprofène, bétadine, compresses, pansements, biseptine, sérum physiologique...

Alimentation : Eau, conserves (ravioli, cassoulet, choucroute...), petit pot bébé, lait en poudre et brique, barres de céréales, fruits secs, chocolat...

Autres : Couvertures, coussins, sac de couchages, tentes, chaussettes, gants, tee-shirts... lampes torches, piles, trousse de secours, multiprises...

A déposer en carton ou en grands sacs cabats de courses (non fermés) au service technique

**En partenariat avec la Communauté de Communes Sausseron- Impressionnistes,
le Comité représentatif de la Communauté Ukrainienne en France (FRUF)
et le LIONS' CLUB d'Auvers**

**• CAFÉS CITOYENS
PARVIS DE LA MAIRIE**

Dimanches 20 mars et 22 mai de 10h à 13h

• RÉUNIONS DE QUARTIERS

Valhermeil / Rémy / Chaponval :

24 mars à 20h, préau de l'école élémentaire des Aulnaies

Quartiers : Plateau / Centre-ville / Montcel :

31 mars à 20h, Pavillon du Parc Van Gogh

• RÉUNION PUBLIQUE

Présentation des grands projets :

**Réhabilitation et agrandissement de la Maison de l'Île
et construction de la Maison de la solidarité**

Samedi 9 avril à 11h, Maison de l'Île

Hôtel de Ville
17 rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél : 01 30 36 70 30
sec.gen@ville-auverssuroise.fr

Directrice de la publication et réalisation Isabelle Mézières
Photos © Ville d'Auvers-sur-Oise et les artistes et lieux culturels cités
dans le magazine.

N° d'imprimeur : RC457 501 146. Imprimé sur papier PEFC fabriqué à partir :

- De bois issu de l'éclaircie et de l'entretien des forêts, cimes des arbres non utilisées pour la charpente et la menuiserie, sous-produits de la première transformation du bois (copeaux, etc.) L'éclaircie consiste à réduire la densité d'un peuplement forestier par prélèvement des arbres les plus chétifs pour laisser l'espace nécessaire à la croissance des arbres les plus forts.
- De papiers et cartons récupérés, chutes de fabrication, collectes auprès des particuliers, des industriels et des commerçants, ou invendus. Pas d'utilisation de produits toxiques.